



Date :/...../.....

Questionnaire de satisfaction sur l'accueil de la Mairie de Saint-Saulve et la communication des informations

A déposer à l'accueil de la mairie ou à envoyer à mairie@ville-saint-saulve.fr

1. Résidez-vous :

- A Saint-Saulve
- Dans une autre commune :

2. Quel âge avez-vous ?

- Moins de 20 ans
- De 21 à 45 ans
- De 46 à 65 ans
- 66 ans et plus

3. A quelle heure êtes-vous plus susceptible de vous rendre en mairie ?

- Entre 8h15 et 9h30
- Entre 9h30 et 11h
- Entre 11h et 12h00
- Entre 12h00 et 13h30
- Entre 13h30 et 15h
- Entre 15h et 17h30
- Entre 17h30 et 19h

4. Quel(s) service(s) fourni(s) par la commune utilisez-vous le plus souvent ?

- Accueil / Standard
- Secrétariat général / du Maire
- Population - Etat-civil - Elections – Funéraire
- GUJ (Guichet Unique Jeunesse)
- Fêtes
- Affaires scolaires – Restauration
- Petite enfance (Espace Cécile Gallez)
- Urbanisme
- Services techniques
- Communication
- Politique de la ville
- Grands projets
- Sport
- Loisirs
- Aide au logement
- CCAS
- EHPAD
- Police municipale
- Autre :

5. Par rapport à ces services, comment jugez-vous votre expérience ?

Faire une croix dans la case correspondante

| | Insatisfaisante | Peu satisfaisante | Satisfaisante | Très satisfaisante |
|--|-----------------|-------------------|---------------|--------------------|
| Horaires d'ouverture | | | | |
| Courtoisie | | | | |
| Disponibilité et sens de l'écoute | | | | |
| Délai d'attente | | | | |
| Pertinence de la réponse | | | | |
| Propreté des locaux | | | | |
| Globalement | | | | |

Questionnaire de satisfaction sur l'accueil de la Mairie de Saint-Saulve et la communication des informations

6. Avez-vous des recommandations d'amélioration pour les services de la ville ?

.....
.....
.....

7. Souhaiteriez-vous être plus consulté(e) pour les décisions prises par la mairie ?

- Oui
 Non

8. Si oui, de quelle façon ?

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| Par des comités consultatifs | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Par des réunions publiques d'information | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Par des visites de quartier du Maire | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Autre : | | |

9. Par quels canaux trouvez-vous que vous êtes le mieux informé(e) ?

- Site internet de la ville
 Page Facebook de la ville
 Panneaux d'affichage
 Journal municipal (Le Kiosque)
 Autre :

10. Pensez-vous être suffisamment informé(e) par la mairie ?

- Oui
 Non

11. Si non, comment souhaiteriez-vous être plus informé(e) ?

- Par SMS
 Par mail
 Par courrier
 Par les réseaux sociaux
 Autre :

La ville de Saint-Saulve vous remercie pour vos réponses.